

P69528/2



# ACTUALITÉ

*Pour utilisation immédiate  
sous n'importe quelle forme*

**Date de publication:**

18h. Lundi 8 mars 1993

L'ESCLAVAGE ET LA SERVITUDE POUR DETTE:

LA DURE REALITE DU TRAVAIL FORCE AUJOURD'HUI

Des millions de travailleurs, partout dans le monde, se trouvent astreints à un travail forcé, d'après l'édition 1993 du rapport Le Travail dans le monde, publié par le Bureau international du Travail. Le rapport décrit de façon détaillée des cas d'esclavage traditionnel en Afrique, de servitude pour dette en Asie, de nouveaux types "d'esclavage blanc" en Amérique latine ainsi que le sort dramatique des enfants achetés et vendus pour travailler dans des ateliers clandestins et des maisons closes.

**EMBARGO:**

Ne pas publier avant 18h (heure de Genève)

Lundi 8 mars 1993



Publié par le Bureau de l'information publique du Bureau international du Travail, 1211, Genève 22 (Suisse). Cet article ne constitue pas un document officiel.

Pour toute information complémentaire, prière de s'adresser au BIT, à Genève.

Tél: (022) 799.75.90, télex 415647 ilo ch, fax 41/22/7885894

ou Wouter Van Ginneken (Tél. 022/799.64.45)

L'ESCLAVAGE ET LA SERVITUDE POUR DETTE:  
LA DURE REALITE DU TRAVAIL FORCE AUJOURD'HUI

Des millions de travailleurs, partout dans le monde, se trouvent astreints à un travail forcé, d'après l'édition 1993 du rapport Le Travail dans le monde, publié par le Bureau international du Travail. Le rapport décrit de façon détaillée des cas d'esclavage traditionnel en Afrique, de servitude pour dette en Asie, de nouveaux types "d'esclavage blanc" en Amérique latine ainsi que le sort dramatique des enfants achetés et vendus pour travailler dans des ateliers clandestins et des maisons closes.

Nombreux sont ceux qui pensent que l'esclavage est aboli depuis longtemps. Ils ont tort. L'esclavage traditionnel persiste dans un certain nombre de pays d'Afrique. Arabes et Berbères avaient l'habitude de capturer des esclaves noirs dans le Sud, aujourd'hui la Mauritanie, et de les ramener pour les faire travailler comme domestiques ou dans l'agriculture. Beaucoup d'esclaves ont recouvré la liberté à l'époque coloniale et d'autres ont racheté leur liberté ou se sont échappés. Tous ont été théoriquement libérés lorsque la Mauritanie a accédé à l'indépendance et que sa Constitution a aboli l'esclavage. Mais il s'est avéré très difficile de faire disparaître une pratique profondément enracinée dans la vie culturelle et économique du pays. Beaucoup d'esclaves, même s'ils savent qu'ils devraient être libres, ont du mal à rompre les chaînes mentales de la servitude et à quitter leurs maîtres faute de pouvoir trouver un autre travail.

Cette pratique n'a pas non plus disparu au Soudan. De fait, en raison de la guerre civile qui sévit dans le pays, elle semble même augmenter. Les groupes de miliciens incontrôlés qui attaquent les villages ne s'emparent pas simplement du bétail et des marchandises, mais aussi des habitants, soit pour les faire travailler pour eux, soit pour les vendre comme esclaves. La guerre a aussi créé de nouveaux types d'esclaves. De nombreuses familles réduites à la misère se sont résignées à vendre leurs enfants, surtout les garçons âgés de 7 à 12 ans, pour 70 dollars par enfant environ. En théorie, les parents ne font que les "mettre en gage" auprès de marchands avec possibilité de les racheter plus tard (pour le double du prix initial); mais en pratique, les enfants sont souvent perdus à jamais pour leurs familles.

Les propriétaires d'esclaves s'attachent leurs victimes par un mélange de force physique et de pression culturelle. L'endettement est également une méthode de servage efficace. Dans ce cas, l'employeur piège un travailleur en lui offrant un acompte à rembourser sur ses gains futurs. Comme les salaires sont bas et que l'employeur effectue fréquemment des déductions au titre du logement ou des outils, le travailleur ne peut le rembourser. Au contraire, sa dette s'accroît régulièrement et l'employeur peut réclamer qu'elle soit transmise des parents aux enfants ou même aux petits-enfants: des cas ont été signalés d'esclaves travaillant pour rembourser des dettes vieilles de huit générations.

Le Pakistan est confronté à de sérieux problèmes de servitude pour dette. La Commission d'experts de l'OIT a noté que l'on estime à 20 millions le nombre de personnes touchées par ce phénomène dont 7,5 millions d'enfants. On les trouve notamment dans les briquetteries, qui en emploieraient 2 millions et dans beaucoup d'autres secteurs tels que le conditionnement du poisson, l'industrie de la chaussure, l'agriculture et les carrières. Dans certains districts, les travailleurs asservis sont appelés "gehna makhlook", c'est-à-dire "créature hypothéquée". La servitude pour dette est illégale au Pakistan, mais le gouvernement reconnaît qu'il s'agit d'un phénomène encore très répandu et il est résolu à mettre un terme à ces pratiques abominables.

La servitude pour dette existe également en Inde. L'OIT a noté les estimations faites par des institutions bénévoles selon lesquelles 5 millions d'adultes et 10 millions d'enfants sont réduits à la condition d'esclaves pour cause de dette et travaillent dans un certain nombre de secteurs dont l'agriculture, les carrières, le tissage des tapis et le service domestique. De son côté, le gouvernement déclare que le chiffre se situe à environ 300 000. La servitude pour dette est également illégale en Inde et les Etats ont été chargés d'identifier et de libérer les travailleurs asservis: ils doivent établir des comités de vigilance dans chaque district et frapper d'une peine d'amende ou d'emprisonnement les employeurs contrevenants. Des doutes ont été exprimés sur la vigueur avec laquelle ces mesures sont appliquées. La servitude pour dette est d'autant plus choquante qu'il s'agit d'enfants. Une commission d'enquête de la Cour suprême de l'Inde, par exemple, a constaté qu'un grand nombre d'enfants âgés de 6 à 9 ans travaillent dans l'industrie du tapis. Ils sont forcés de rester au travail pendant de longues heures sous une étroite surveillance et ceux qui tentent de s'enfuir sont battus, voire torturés.

Le travail forcé est également un problème en Amérique latine. D'après le rapport, il y a eu au Brésil, par exemple, plus de 8 000 cas d'esclavage blanc "escravidade branca", ces dernières années, dans les grands domaines où la forêt est défrichée pour laisser la place à l'agriculture. Les travailleurs qui en sont victimes sont recrutés dans les communautés pauvres par des rabatteurs appelés "gatos" (chats) qui leur font miroiter des salaires mirifiques et de bonnes conditions de travail. A leur arrivée dans les domaines, souvent situés à des milliers de kilomètres de chez eux, les travailleurs découvrent qu'ils gagneront beaucoup moins que promis et qu'ils devront acheter de quoi manger aux "gatos". Ceux qui tentent de s'échapper sont poursuivis par des hommes armés et ramenés au domaine où ils risquent d'être battus, fouettés et mutilés. Le gouvernement brésilien indique que l'inspection du travail a traité un grand nombre de ces cas, mais souligne la difficulté d'agir dans les régions isolées de ce vaste pays.

D'après le rapport, bien d'autres enfants sont aussi forcés de travailler dès leur plus jeune âge, et des millions d'entre eux sont employés clandestinement comme domestiques. A Haïti, par exemple, plus de 100 000 enfants de familles rurales ont été vendus ou donnés comme domestiques à des familles citadines plus prospères. Ces enfants, appelés "restaveks" (mot créole venant du français qui signifie "rester avec") consacrent de longues heures aux travaux ménagers sans être rémunérés. En outre, beaucoup d'entre eux seraient victimes de sévices physiques ou sexuels.

L'OIT a également été saisie d'un certain nombre d'allégations selon lesquelles de nombreux enfants seraient astreints à un travail forcé en Thaïlande. Elle a noté les rapports selon lesquels le recrutement de ces enfants est souvent systématique; dans les campagnes, des rabatteurs démarchent les familles pauvres et emmènent les enfants; certaines officines se spécialisent dans la vente des enfants et des adolescents qui sont utilisés dans des familles, des restaurants, des usines ou des maisons closes.

L'exploitation des enfants est l'une des pires formes de travail forcé, souligne le Directeur général du BIT, M. Michel Hansenne. "Qu'il s'agisse de prostitution, de pornographie, ou de travail dans des usines, des ateliers clandestins, des familles ou ailleurs, ce phénomène devrait être combattu avec énergie et sévèrement puni."